



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel administratif et technique

Question écrite n° 71657

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le recrutement de personnels administratifs et techniques pour les services de police nationale afin d'effectuer un redéploiement des policiers affectés à ces missions vers des postes plus en corrélation avec leur réelle vocation. Alors que le niveau de la délinquance connaît une forte recrudescence dans notre pays, un nombre considérable de policiers ne peut exprimer sa volonté d'effectuer les missions pour lesquelles ils se sont engagés au sein des services de police pour la seule et unique raison qu'ils se trouvent dans l'obligation de remplir des tâches administratives ou techniques, certes impératives pour le bon fonctionnement des services, mais qui, en aucun cas, ne devraient leur incomber. Aussi, il souhaiterait savoir s'il est envisageable qu'une solution soit apportée à cette difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71657

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 149